

FICHE DE DONNÉES RELATIVE À LA SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE



Date d'impression : 25/09/2018 16:10:00, mise à jour le 25/09/2018 16:10:00

Page : 1/6

SAKRET® Enduit au pinceau et au rouleau

1. Nom de la substance / du produit et de la société

1.1. Informations relatives au produit

Nom commercial : SAKRET® Enduit au pinceau et au rouleau

1.2. Utilisation de la substance/de la préparation

Enduit au pinceau, apprêt

1.3. Informations relatives au fabricant/fournisseur

Fabricant / Fournisseur :

Rue/Boîte postale :

Code national/Code postal/Ville :

Téléphone :

Fax :

e-mail :

1.4. Numéros d'urgence :

SAKRET AG/SA
Gewerbstrasse 1
CH 4500 Solothurn
032 624 55 40
032 624 55 49
info@sakret.ch

+41 (0) 32 / 62 45 540

(pendant les heures de bureau de 7 h 30 à 17 h 00)

ou

Centre d'information toxicologique, Zurich

145 (24 h) / +41 (0) 44 / 251 51 51

2. Dangers potentiels

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément à la directive 67/548 /CEE ou à la directive 1999/45/CE
aucune

2.1.2. Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)
aucune

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Étiquetage conformément à la directive 67/548 /CEE ou à la directive 1999/45/CE
aucune

2.2.2. Étiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Consignes de sécurité :

aucune

Exigences particulières relatives à l'étiquetage :

EUH208

Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ON ; 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON ; MÉLANGE DE : 5-CHLORE-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON + 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ON (3:1). Peut provoquer des réactions allergiques.

2.3. Autres dangers

aucune

3. Composition / Informations relatives aux composants

3.1. Caractérisation chimique (préparation)

Description : Préparation composée d'une dispersion de polymères, de matières de charges et d'adjuvants, de pigments

3.2. Composants dangereux

EINECS	CAS N°	Désignation	Teneur	Symboles	EC/R
--------	--------	-------------	--------	----------	------

FICHE DE DONNÉES RELATIVE À LA SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE



Date d'impression : 25/09/2018 16:10:00, mise à jour le 25/09/2018 16:10:00

Page : 2/6

4. Mesures de premiers secours

- 4.1. Remarques générales
Mettre les personnes en sécurité, respecter l'auto-protection du secouriste.
- 4.2. après inhalation
Mettre la victime au repos. En cas d'inconscience, coucher la personne en position latérale stable. Protéger contre l'hypothermie. Consulter un médecin.
- 4.3. après un contact avec la peau
Laver abondamment à l'eau, changer immédiatement les vêtements souillés.
- 4.4. après un contact avec les yeux
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 minutes, consulter immédiatement un ophtalmologiste
- 4.5. après ingestion
Boire beaucoup d'eau en petites quantités (seulement si la personne est consciente) et ne pas provoquer de vomissements. Consulter immédiatement un médecin et nommer la substance avec précision.
- 4.6. Remarques à l'intention du médecin

5. Mesures de lutte anti-incendie

- 5.1. agents extincteurs appropriés
Le produit n'est pas inflammable. Adapter les mesures d'extinction à l'environnement
- 5.2. Agents extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité
- 5.3. Dangers d'exposition particuliers résultant de la substance ou de la préparation elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz qui en résultent
- 5.4. Équipement de protection spécial en cas d'incendie
Utiliser un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Mesures de protection individuelle
Porter un équipement de protection individuelle (voir 8.), tenir à l'écart les personnes non protégées. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter d'inhaler les brouillards et les vapeurs. Risque de chute en cas de déversement de la matière.
 - 6.2. Mesures de protection de l'environnement
Respecter les exigences réglementaires locales. Ne pas rejeter dans les égouts, les cours d'eau ou le sol (endiguer les fuites de matériaux). Conserver l'eau contaminée / l'eau de lutte anti-incendie. Éliminer dans des récipients marqués de manière appropriée.
 - 6.3. Procédures de nettoyage/réception
Ramasser mécaniquement avec un matériau liant liquide (par ex. terre de diatomées) et éliminer correctement. Ne pas rincer à l'eau. Aspirer les vapeurs.
 - 6.4. Remarques complémentaires
-

FICHE DE DONNÉES RELATIVE À LA SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE



Date d'impression : 25/09/2018 16:10:00, mise à jour le 25/09/2018 16:10:00

Page : 3/6

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

Indications pour une manipulation sûre

Éviter la formation d'aérosols. Des mesures de protection spéciales (aspiration, protection respiratoire) sont nécessaires en cas de formation d'aérosols. Assurer une bonne ventilation de la pièce et du lieu de travail. La substance déversée augmente le risque de glissade.

Indications relatives à la protection anti-incendie et anti-explosion

7.2. Stockage

Exigences relatives aux entrepôts et récipients :

Aucune connue.

7.2.2. Indications concernant le stockage commun

7.2.3. Autres informations relatives aux conditions de stockage :

Craint le gel. Conserver le récipient hermétiquement fermé et l'entreposer dans un endroit frais.

8. Limitation de l'exposition et équipement de protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition

CAS N°	Substance	Type	mg/m ³	ppm	
TRGS 903 (valeurs limites biologiques)					
CAS N°	Substance	Paramètre	Valeur	Moment Mat.	le plus bas

8.2.1. Restriction et contrôle de l'exposition sur le lieu de travail

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation. Ne pas inhaler les gaz / vapeurs / aérosols.

Protection respiratoire :

Protection des mains :

Protection des yeux :

Protection corporelle :

Porter des vêtements de travail protecteurs appropriés.

8.2.2. Restriction et contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les cours d'eau et le sol.

8.3. Informations complémentaires sur la conception des systèmes techniques

Respecter les informations du point 7.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations générales

État physique / forme

visqueuse à pâteuse

Couleur

blanc

Odeur

caractéristique

FICHE DE DONNÉES RELATIVE À LA SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE



Date d'impression : 25/09/2018 16:10:00, mise à jour le 25/09/2018 16:10:00

Page : 4/6

9.2. Données relatives à la sécurité

Point de fusion

Point d'ébullition

Point d'inflammation :

Température d'inflammation

Groupe explosif

Limites d'explosion

inférieures : supérieures :

Pression de la vapeur

hPa à 20°C

Densité

1,5 g/cm³ à 25°C

Solubilité dans l'eau

miscible à volonté

Valeur pH

env. 8 à 25°C (500 g/l H₂O)

Coefficient de distribution octanol/eau

Viscosité (dynamique)

Teneur en COV Suisse

14 g/kg = 1,4 masse-%

9.3. Autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1. Conditions à éviter

Gel, apport d'air dans le récipient

10.2. Substances à éviter

10.3. Produits de décomposition dangereux

En cas d'entreposage et de manutention appropriés : aucun connu.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations générales

Éviter l'exposition par inhalation. Les résultats toxicologiques énumérés ci-dessous ont été obtenus par des essais avec des produits similaires.

11.2. Tests toxicologiques

Toxicité aiguë - valeurs LD/LC 50 pertinentes pour la classification

Exposition	Source	Valeur/Plage de valeurs	Espèces
------------	--------	-------------------------	---------

Symptômes spécifiques dans le cadre de l'expérimentation animale

Irritation / corrosivité

Exposition	Effet	Espèces
------------	-------	---------

Sensibilisation

Exposition	Effet	Espèces
------------	-------	---------

11.3. Informations toxicologiques supplémentaires

12. Informations écologiques

12.1. Effets écotoxiques

Ne pas rejeter de plus grandes quantités dans les stations d'épuration des eaux usées.

12.2. Mobilité

-

12.3. Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradabilité)

12.4. Autres informations écologiques

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts, l'eau et le sol.

FICHE DE DONNÉES RELATIVE À LA SÉCURITÉ

conformément à 1907/2006/CE



Date d'impression : 25/09/2018 16:10:00, mise à jour le 25/09/2018 16:10:00

Page : 6/6

16. Autres informations

16.1. Produit

Les informations ci-dessus sont basées sur nos connaissances actuelles et visent uniquement à décrire nos produits en ce qui concerne les exigences de sécurité. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit décrit au sens des dispositions légales de garantie. Il incombe au destinataire de respecter les lois et règlements en vigueur

16.2. Remarques complémentaires